

## Fiche de procédure relative à l'appel à projets de la Fondation Bruneau :

### « Amélioration de la qualité de vie des personnes âgées accueillies en établissement ou accompagnées à domicile »

#### ➤ Préambule

Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées lorsqu'elles sont hébergées en établissement ou accompagnées à leur domicile.

#### ➤ Objectifs généraux de l'appel à projets

✓ La Fondation Bruneau apportera son soutien financier, sous forme de subventions (**76 000 € à partager**), aux CCAS-CIAS qui souhaiteront mettre en place des actions d'amélioration de **la qualité de vie des personnes âgées**, actions dont les effets doivent être évaluables, « palpables » dans le temps et pas seulement ponctuels.

✓ Le projet d'amélioration de la qualité peut se situer au niveau de :

- La prise en compte de la place, du rôle et du statut des résidents et de leurs familles,
- La coordination des soins,
- L'animation et les sorties,
- Le travail en réseau,
- La prévention de la maltraitance,
- L'appui aux investissements,
- Et plus généralement la qualité de la vie sociale dans et hors établissement.

✓ Ces projets doivent être au stade de leur réalisation ou avoir a minima reçu l'aval du conseil d'administration du CCAS s'ils sont encore au stade de projet.

➤ **Note de présentation du projet :**

Sous forme d'une note de quelques pages, la présentation du projet devra répondre simplement et brièvement à 8 questions de base concernant le projet :

- |              |   |
|--------------|---|
| ▪ Qui ?      | ▪ Quand ?   |
| ▪ Pour qui ? | ▪ Combien ? (merci d'indiquer le montant précis de la subvention que vous sollicitez) |
| ▪ Quoi ?     |   |
| ▪ Pourquoi ? |   |
| ▪ Où ?       |   |
| ▪ Comment ?  |   |

Le porteur de projet pourra s'inspirer des points **donnés à titre d'exemple** en annexe de ce document.

➤ **Pièces à joindre à la présentation de votre projet :**

- ✓ Concernant le projet :
  - Une lettre de demande de subvention résumant le projet et signée par le Président
  - Le budget du projet avec le détail des charges et des recettes
  - La délibération du conseil d'administration du CCAS ou CIAS approuvant le projet et son exécution en cas d'attribution d'une subvention par la Fondation Bruneau
  
- ✓ Concernant la structure :
  - le dernier rapport d'activité et/ou d'animation de l'établissement ou du service porteur du projet
  - le dernier compte administratif de l'établissement-service concerné ou du CCAS (selon disponibilité et identification dans un budget annexe ou non)
  - les budgets pour l'année en cours de l'établissement-service concerné ou du CCAS
  - le RIB du CCAS.

➤ **Critères de sélection des projets**

Les projets, pré-analysés par l'UNCCAS et transmis à la Fondation Bruneau, seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- ✓ Les critères de sélection :
  - La mobilisation de co-financements pour chaque projet
  - L'effet direct et concret sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes
  
- ✓ Les autres critères favorisant les projets :
  - Le caractère partenarial du projet
  - Les efforts d'ouverture sur l'extérieur

### ➤ **Procédure et échéances**

Les projets des CCAS/CIAS devront parvenir à l'UNCCAS **avant le 30 août 2010, délai de rigueur.**

- Par courriel : [ksoyer-hooge@unccas.org](mailto:ksoyer-hooge@unccas.org)
- Par voie postale : UNCCAS - Villa Souchet - 105, avenue Gambetta - BP 3 - 75960 Paris cedex 20

La réponse vous sera apportée au cours du mois d'octobre 2010, après la réunion du comité de pilotage avec la Fondation Bruneau.

Le porteur de projet devra adresser à l'UNCCAS, dans l'année qui suit le projet, un compte-rendu de l'action ayant bénéficié d'une subvention.

### ➤ **Nature du financement**

Le financement proposé par la Fondation Bruneau est une subvention qui pourra porter sur les coûts générés par la démarche elle-même, les coûts de fonctionnement ou/et d'investissement. Il sera notifié aux structures concernées par la Fondation elle-même et versé au cas par cas, directement au CCAS/ CIAS/ porteur du projet.

➤ **Pour toute information : Karen SOYER-HOOGÉ, Conseiller Technique, téléphone : 01 53 19 85 52, e-mail : [ksoyer-hooge@unccas.org](mailto:ksoyer-hooge@unccas.org)**

## Guide de présentation des projets à la Fondation Bruneau :

Les points suivants sont **donnés à titre d'exemple**. Tous ces points ne seront pas forcément abordés et d'autres points spécifiques à votre action peuvent être ajoutés.

### **PRESENTATION DU PORTEUR DU PROJET** (CCAS-CIAS, service ou établissement social ou médico-social)

- Adresse
- Date de création
- Nombre de résidents ou usagers accompagnés par le service
- Nombre d'agents
- Nom du contact et téléphone

### **PRESENTATION DU PROJET :**

- Un court paragraphe permettant d'identifier clairement l'objet de l'action.

### **OBJECTIFS :**

- Que cherchent à atteindre les promoteurs du projet ?

### **ORGANISATION :**

- Comment fonctionnera le projet ?
- Quelles en seront les étapes, l'échéancier ?
- Qui décide et qui organise ?

### **MOYENS MATERIELS :**

- Quels sont les nouveaux moyens nécessaires au projet ?
- Quels locaux, quelle logistique ?
- Quel matériel ?

### **INITIATIVE :**

- D'où, de qui vient l'idée ?
- Qui s'associe ?

### **JUSTIFICATIONS :**

- Quelle situation de départ justifie l'action (aspect historique ou problème à résoudre) ?

### **BENEFICIAIRES DU PROJET :**

- Qui et combien sont-ils ?
- Sont-ils eux aussi actifs dans l'organisation et la construction du projet ? De quelle manière ?

### **MOYENS HUMAINS :**

- Quels professionnels ?
- Quels bénévoles ?
- Autres

### **PARTENARIAT :**

- Quels sont les partenaires et leurs intérêts dans le projet ?
- Qui assurera sur le terrain la conduite du projet ?
- Des conventions de collaboration sont elles envisagées ?

### **COMMUNICATION :**

- Quelle communication à destination du public bénéficiaire ?

### **DISPOSITIF D'EVALUATION :**

- Quand et comment allez-vous évaluer les résultats de votre action ?